

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL de LA FERTE-SAINT-CYR
En date du VENDREDI 16 juillet 2010

Lors de sa réunion en date du 16 juillet 2010, le Conseil Municipal de La Ferté-Saint-Cyr a passé à l'ordre du jour :

-EGLISE : Le raccordement du moteur de l'horloge doit être effectué. Quelques finitions restent à faire.

-MAIRIE : Les travaux avancent bien. Le bureau du Maire et la salle des mariages sont pratiquement terminés. Les maçons ont fini le piquetage extérieur. Il est choisi d'installer du parquet flottant dans la salle de conseil.

-TRAVAUX de VOIRIE :

-Faubourg Guyenne : Les travaux du faubourg Guyenne par l'entreprise COLAS débuteront le 26 juillet 2010 pour une semaine.

-Chemin du Soudan : Ces travaux également effectués par l'entreprise COLAS auront lieu à la même période que ceux du faubourg Guyenne, sur une plus courte durée.

-Route de Beaugency : Les travaux du chemin piétonnier seront effectués la semaine 30.

-CONVENTION pour l'ESPACE ENFANCE JEUNESSE avec SAINT-LAURENT/NOUAN :

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion du 08 juillet dernier avec les Elus et le Directeur des Services de Saint-Laurent-Nouan. Une nouvelle réunion sera planifiée début septembre.

-La POSTE : Monsieur le Maire donne lecture de la réponse à son courrier concernant les horaires de La Poste. Une réunion sera organisée en septembre pour en parler.

-DROIT de PREEMPTION URBAIN : Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption urbain pour les maisons appartenant à :

-M. MALARD Claude et Mme DALLIER Christel, sise 11 route de Bonneville

-M. MALARD Didier, sise 39 faubourg Guyenne